Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 7

Rubrik: Rapport général sur la question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation, pour la réunion de 1923, à Châtel-Saint-Denis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

question mise à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation, pour la réunion de 1923, à Châtel-Saint-Denis.

I. Le rôle social de l'instituteur

I. Ce que c'est que faire œuvre sociale

Faire œuvre sociale, pour nous, éducateurs, c'est préparer de fermes soutiens de la vérité et de la vertu sur la terre ; c'est s'efforcer d'introduire dans le peuple plus de bien-être, plus de moralité, plus d'hygiène ; c'est enseigner à l'enfant que ses droits sont limités par ceux des autres, que la justice doit s'appuyer sur la charité ; c'est, en un temps où la tendance générale est de tirer tout ce qu'on peut de la communauté, apprendre à l'individu à apporter tout ce qu'il peut à la collectivité ; c'est, en un mot, faire acquérir à l'enfant l'esprit chrétien, faire pénétrer cet esprit plus avant dans son âme jusqu'à imprégner de foi vivante toute la pratique de ses journées, tous les détails de ses jugements.

Le problème social est, avant tout, spirituel, doctrinal ; il faut l'étudier à la lumière de l'Evangile, car il n'est pas de meilleur traité de sociologie. Bien avant les socialistes d'aujourd'hui, Notre-Seigneur a prêché l'amour du prochain, condamné l'égoïsme des riches. L'assistance, la solidarité, le vrai communisme étaient en honneur chez les premiers chrétiens, qui, pourtant, n'avaient pas entendu ni Prud'hon, ni Lénine. Il est cependant un principe sur lequel diffèrent chrétiens et socialistes : « Ni Dieu, ni maître », disent ces derniers, tandis que les premiers sont filialement soumis à la direction du Souverain Pontife, représentant de Dieu sur la terre. Ils saluent en Notre-Seigneur le restaurateur de la vie sociale, de l'autorité sociale, car, selon la doctrine du Maître, le respect de toute autorité légitime dans la société fait partie du culte rendu à Dieu.

Il faut donc mettre à la base de notre système d'éducation, la religion, c'est-à-dire la foi totale et agissante. Aussi bien notre action sociale ne peut pas plus se passer de Dieu qu'elle ne peut se passer de la notion de droit, de justice, d'ordre, de vérité. Comme le disait le cardinal Gasparri en parlant au nom de Pie XI aux directeurs d'un groupement de jeunesse : « Aidez les âmes à devenir, sous l'influence de la grâce divine, des âmes pénétrées de l'enseignement de la foi, fidèles à la pratique constante de la vie religieuse exemplaire, filialement soumises à l'Autorité pontificale et, du même coup, vous aurez des âmes dévouées, vaillantes, chevaleresques, utiles au bien public et national. » Tel doit être notre but.

II. L'école, centre de vie sociale

Jadis reléguée à l'arrière-scène, l'école est, de nos jours, une des préoccupations de nos gouvernements qui la considèrent, à bon droit, comme la pierre angulaire de la communauté helvétique. Elle n'est plus, depuis un demi-siècle, un insignifiant rouage de l'appareil social ; elle en est l'un des organes moteurs.

Elle est devenue le chantier de toutes les œuvres de préservation sociale et de formation professionnelle. Par l'effet des tendances étatistes qui sont partout en honneur, elle tend de plus en plus à devenir le centre de toute la formation du futur citoyen. Il ne faut pourtant rien exagérer et ne pas être du nombre de ceux qui rejettent sur l'école toute la responsabilité du mal qui se produit sans lui attribuer le mérite de tout le bien qui s'accomplit. Il est certain que l'enfance et la jeunesse subissent l'influence de nombreux agents étrangers à l'école, mais il n'en est pas moins vrai que les hommes de demain seront bons ou mauvais, selon que l'action de l'école aura été favorable ou pernicieuse. L'instituteur d'aujourd'hui se préoccupe avant tout de préparer pour la vie des cœurs généreux, des volontés bien trempées, d'organiser les facultés selon le but final qui leur est assigné. En un mot, ce sont des caractères qu'il forme, car se contenter seulement de donner l'instruction à des esprits mal disposés, c'est charger contre la société une arme dangereuse.

L'école doit être pour l'enfant l'image exacte de la société. L'ambiance scolaire imprime son empreinte sur la vie de l'écolier ; elle l'absorbe, le forme à son image. Ce que ses camarades font, il a tendance à le faire ; l'enfant se fond dans son ambiance sociale.

III. Education morale à l'école

Les bonnes habitudes s'acquièrent et ne sont pas le fruit spontané de la nature. Or, elles ne se forment nulle part mieux qu'au sein de la famille et de l'école. De là le rôle prépondérant que l'instituteur est appelé à jouer au point de vue social. Il fera donc acquérir à l'enfant les qualités indispensables aux bons rapports de la vie sociale. Nous allons traiter des principales.

I. *Loyauté, probité, franchise, droiture* sont des vertus sociales de premier ordre. Leur développement dans l'âme des enfants doit préoccuper sérieusement l'éducateur. L'un des plus beaux éloges que l'on puisse décerner à un homme, c'est de lui adresser l'épithète de « franc ». Hélas ! de nos jours, combien cette vertu se fait rare ; la parole ne vaut plus ; la confiance ne repose que sur papier timbré. Réveiller la conscience du peuple serait rendre à la société la paix dont elle a soif et la richesse qui lui échappe. Réalisons cette éducation de franchise en apprenant à nos élèves à tout faire sous le regard de Dieu. Témoignons une grande bienveillance à ceux qui avouent spontanément leurs fautes.

II. *L'énergie des consciences.* — Le respect humain est une faiblesse ; il faut plaindre ou plutôt encourager les âmes timorées. Il n'en est pas moins douloureux de constater que cette faiblesse est la cause du plus grand nombre de défections de nos catholiques établis en pays mixtes. La timidité, le manque d'efforts, l'appât du gain amènent la jeunesse à l'indifférence religieuse, puis aux mariages mixtes. Comment secouer cette apathie inhérente à notre caractère et comment réveiller l'énergie des consciences ? Pendant que l'enfant est sous notre influence, qu'il apporte à tous ses devoirs et principalement à ses devoirs religieux la plénitude des qualités suivantes : loyalisme, personnalité, perfection du détail. Débarrassons-le des façons moutonnières d'agir. Louons et encourageons celui qui pense et agit de lui-même sans toujours être remorqué par d'autres.

III. *L'ordre et l'économie* sont deux autres vertus sociales de grande importance. Pour les faire acquérir à nos élèves, prêchons d'exemple dans le soin de notre personne, du matériel intuitif et scolaire, dans l'emploi du temps. L'on pourra ensuite exiger que l'enfant soit ordonné. Nous nous élèverons contre

le gaspillage si commun du pain et des fruits. Ne pourrait-on pas leur inspirer l'idée de recueillir les miettes de pain pour en nourrir les petits oiseaux, ces précieux auxiliaires de l'agriculteur. Le maître contrôlera le retour de la classe de ses élèves et leur apprendra ainsi le prix du temps, la seule richesse répartie à tous dans la même proportion. Le bon goût présidera à l'ornementation des salles de classe, lieu dans lequel est appelé à travailler l'enfant.

IV. *Le sentiment de la responsabilité* qui se définit : l'obligation où se trouve un agent moral de répondre de ses actes et d'en subir les conséquences. Elle s'étend aussi aux abstentions ; on est coupable de n'avoir pas agi quand on devait agir. L'enfant ne doit pas ignorer qu'une part du bien commun dans la démocratie dépend de sa conduite. Son devoir est d'y coopérer, la justice sociale l'exige et l'y oblige.

V. *Respect de l'autorité.* — Répétons souvent aux enfants ces vérités de la doctrine catholique : *a*) l'autorité est nécessaire ; *b*) elle vient de Dieu ; *c*) c'est un devoir d'obéir. La part considérable du pouvoir politique attribuée au citoyen pourrait favoriser la démagogie, le désordre, l'anarchie si quelque régulateur n'en modérait l'exercice. Ce régulateur indispensable est l'autorité. Le respect de celui qui commande est une condition essentielle du bien-être de la nation.

VI. *La charité*, la plus importante des vertus sociales à cultiver ; c'est surtout une vertu chrétienne dont l'essence est Dieu lui-même. Le Seigneur dit un jour à sainte Catherine de Sienne : « Il m'était très facile de donner à chacun ce qui est utile à son corps et à son âme ; mais j'ai voulu que tous les hommes eussent besoin les uns des autres pour qu'ils deviennent ainsi les ministres et les dispensateurs des dons qu'ils ont reçus de moi. Que l'homme le veuille ou non, il est forcé d'exercer la charité envers son prochain ; seulement, si cette charité ne s'exerce pas pour l'amour de moi, elle ne sert à rien dans l'ordre de la grâce. » A chaque page de l'Evangile, Notre-Seigneur rappelle le divin précepte de l'amour du prochain. C'est sa compassion pour les misères humaines, le pardon des injures, la guérison du serviteur, la consolation de la veuve privée de soutien, le pain fourni à la foule affamée, la récompense promise à la plus petite obole, etc.

Que d'occasions pour nous, à l'école primaire, d'ouvrir le cœur de l'enfant à la charité ! Les sentiments ne doivent pas être stériles ; il faut des actes de vertu pour arracher du cœur cette mauvaise racine de l'égoïsme. Que dans les jeux, l'enfant cède volontiers sa place, qu'il partage ses fruits, qu'il se dérange pour rendre service à un camarade. Qu'il s'intéresse aux missions lointaines en collectionnant le papier d'étain, qu'il verse le sou mensuel au profit de l'œuvre de la Sainte-Enfance, etc, etc. Luttons sans relâche contre l'égoïsme et le matérialisme, les deux adversaires de la charité.

VII. *La politesse.* — Cette vertu essentiellement sociale est en baisse. Nous exigerons donc de nos élèves le respect dans leurs rapports avec nous, non pas à cause de notre personne, mais en vertu de l'autorité et de la supériorité que nous avons sur eux. La politesse peut devenir une véritable vertu chrétienne, si elle est fondée sur la bonté, la bienveillance, la charité et la justice. Si ces sentiments font défaut, elle devient un trompe-l'œil ; néanmoins, cette duperie est indispensable à la vie sociale à cause des illusions qu'elle procure et des relations qu'elle facilite.

VIII. *La modération dans le boire.* — On a quelque peine à se convaincre de cette vérité. Partout on publie d'inquiétantes statistiques sur les ravages causés par l'alcool. L'éducateur se souviendra que, dans ce domaine-là, il faut lutter, lutter sans cesse, car il n'est pas d'organisation sociale fructueuse avec des gens adonnés à la boisson.

IV. Rôle des différentes branches d'enseignement pour la formation de l'enfant à la vie sociale

1. *Enseignement religieux.* — La formation religieuse et morale de nos enfants est loin de nous donner satisfaction. Le peu de résistance qu'offre notre jeunesse aux assauts livrés à sa foi, à ses mœurs ainsi qu'aux propagandes anti-sociales, montre avec une douloureuse évidence que le but que nous nous proposons n'est pas atteint. A qui la faute ? Un peu à tout le monde, aux tendances de l'esprit moderne saturé de naturalisme et dont nous subissons malgré nous l'influence, aux programmes surchargés qui encombrent les facultés de l'enfant de connaissances utilitaires encyclopédiques ; à l'esprit individualiste qui anime notre catéchisme diocésain. Celui-ci s'occupe beaucoup de la sanctification de l'homme comme individu, un peu comme membre de la famille, mais très peu comme membre de la société civile, pas davantage comme membre d'une corporation professionnelle. Dieu sait cependant si ces divers aspects sociaux de la vie du chrétien touchent à des questions importantes. Inutile d'insister sur l'urgence qu'il y a de renseigner nos enfants sur ces points doctrinaux qui décideront demain de l'avenir du monde. Dégageons tous les bons principes directeurs d'une vie bien ordonnée des leçons d'histoire sainte et des actes de la vie quotidienne. A part les heures consacrées à l'enseignement religieux, à la prière, comptons sur les réflexions morales occasionnelles que l'on peut insinuer dans toute leçon. Le prêtre et l'instituteur sont certes les deux personnes dont dépend le plus l'avenir d'une population; mais pour assurer le succès de leurs efforts, il faut qu'il s'établisse entre eux une collaboration bien comprise, une entente constante sur les procédés à suivre et les moyens éducatifs à mettre en œuvre. Le maître doit tenir comme à l'honneur d'agir en serviteur loyal de l'Eglise et en collaborateur sincère du pasteur des âmes.

2. *Branches civiques.* — Nous estimons que ce groupe, comprenant géographie, histoire, civisme, est entre les mains de l'instituteur un puissant moyen d'éducation sociale. La beauté de nos montagnes, le cachet pittoresque de nos cours d'eau, la fertilité de nos vallées, l'aspect riant de nos lacs, l'organisation économique de nos villes et villages, les mœurs et coutumes de leurs habitants, les luttes de nos glorieux ancêtres pour assurer l'indépendance nationale, le sang versé par nos héros sur les champs de bataille, la solidité de nos institutions politiques, leur transformation au cours de l'histoire, le rôle des magistrats et surtout les droits et devoirs des citoyens sont tout autant de sujets dont l'étude sainement comprise développera le sentiment national, l'ardeur patriotique, l'amour de l'ordre, le respect des lois et des autorités.

3. *Lecture.* — Formons nos élèves à la lecture destinée à agrémenter les soirées familiales, à nous tenir au courant de tous les progrès. La lecture est souvent le seul moyen d'acquérir cette culture de la pensée qui nous apprend à rendre notre vie utile et intéressante. Mais, n'oublions point que le goût de la lecture est une arme à deux tranchants. Que d'âmes innocentes perdues par la lecture ! Que de haines, de ruines morales provoquées par la mauvaise presse !

4. *Rédaction.* — Elle est aussi un précieux moyen d'inculquer à nos élèves les vrais principes sociaux. Le travail de l'intelligence pour s'assimiler les sentiments à exprimer ne saurait être stérile. Soyons heureux dans le choix des sujets. Il existe tant et tant de thèmes propres à influencer les jeunes esprits dans le sens de l'ordre, de l'économie, de la solidarité ; nombreux sont aussi les sujets

capables de cultiver l'idéal religieux, patriotique, humanitaire, le désintéressement, l'amour du prochain. Parlerons-nous de l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie, de la comptabilité, de l'hygiène scolaire ? Evidemment, les notions d'hygiène sont liées à celles des sciences naturelles et traitent des maladies contagieuses, de l'alcoolisme, de l'hygiène publique et sociale, des soins à donner aux malades, aux victimes d'accidents. Grâce à une telle tendance pédagogique, la nouvelle génération sera plus à même de lutter efficacement, non seulement au point de vue économique, mais surtout au point de vue conservation de la santé, facteur essentiel de toute activité humaine.

5. *Travaux manuels.* — A l'heure où l'organisation du travail doit être systématique, il est tout indiqué d'introduire l'enseignement des travaux manuels à l'école. Ces exercices fourniront au maître multiples occasions de s'intéresser à l'avenir de l'enfant, de lui faire entrevoir et toucher du doigt les soucis qui l'attendent et la nécessité de se préparer sérieusement à la lutte pour l'existence.

V. Rôle social exercé par le maître sur le jeune homme au cours complémentaire

Tout ce qui a été dit de l'influence du maître sur ses élèves peut se répéter pour les jeunes gens des cours complémentaires. La tâche est plus délicate ; les conseils et directions doivent être donnés avec plus de ménagement pour ne pas froisser certains caractères, qui, à cet âge-là, sont à l'apogée de la fierté et de la sottise humaine. Si l'instituteur a moins souvent, à la portée de son enseignement, ces grands élèves, il peut toutefois profiter largement des soixante ou quatre-vingts heures des cours d'hiver pour leur remettre en mémoire tout ce qui leur fut dit à l'école primaire. Le jeune homme, qui a déjà fait sa première entrée dans la vie sociale, sera mieux à même de juger et de comprendre les sages directions de son maître. Les premières défaillances lui auront ouvert les yeux ; par expérience, il commencera à comprendre toute la portée de l'instruction et de l'éducation sociale. Le bon maître lui rappellera d'abord ses devoirs envers ses parents et bienfaiteurs. Il lui fera saisir toute l'horreur de l'ingratitude et les obligations à remplir pour observer fidèlement le quatrième commandement de Dieu. Il importera de le mettre en garde contre l'influence pernicieuse des mauvais camarades, ces entraîneurs au mal. On ne redira jamais assez et l'on ne luttera jamais trop contre le tort qu'occasionnent les mauvais livres et journaux qui pullulent de nos jours dans les coins les plus reculés de nos campagnes. Pour cela, il faut former le goût aux bonnes lectures et saines distractions. A la tête d'une bibliothèque paroissiale ou scolaire, le maître aura toute facilité de remplir ce rôle. Par un choix judicieux de bons ouvrages, il continuera son rôle d'éducateur. Il guidera cet adolescent de dix-sept à vingt ans, dans cet âge si difficile où, comme le dit l'Ecriture, « la folie est attachée au cou du jeune homme ».

A seize ans les passions sont violentes. Le jeune homme qui a perdu la vertu abandonne peu à peu les pratiques religieuses. Il est libéré des classes : plus de conseils du maître ; il est libéré du catéchisme : plus d'exhortations de son vénéré pasteur. Il aime moins la prière, l'église, les sacrements, sa famille. Il ne possède plus ce qui faisait sa force, sa défense. Le respect humain lui enlève le courage de remonter sur le bord du précipice dans lequel il vient de tomber.

Monseigneur notre Evêque a compris cette détresse dans laquelle gît notre

jeunesse. C'est pour ce motif surtout qu'il recommande la formation de groupements, etc. L'instituteur encouragera ses élèves à en faire partie. Il exposera en classe sa manière de comprendre les graves questions politiques et sociales qui se débattent à l'heure actuelle. La tâche sera bien aisée de décrire tous les malheurs qui fondraient sur notre patrie si le peuple se laissait induire en erreur par les meneurs socialistes.

Il ne suffit pas de montrer comment on nomme les députés, il faut encore que le citoyen sache qu'il est, en conscience, responsable de son vote. Apprenons au futur citoyen l'attitude d'un chrétien en matière politique.

Il est très heureux que l'on ait fait figurer le chant au programme des cours de perfectionnement. La musique est un facteur très important dans la culture du patriotisme et elle joue un rôle social considérable. C'est par la bonne chanson de chez nous (il y en a tellement et de jolies) que le maître réagira contre la mauvaise chanson d'importation étrangère. Il donnera à la jeunesse une forte éducation civique et cultivera l'âme suisse.

Les exercices corporels sont de toute importance pour remédier aux défauts physiques au moment où les os se développent. Nos jeunes gens, à la campagne surtout, ont souvent une tenue d'un laisser-aller presque choquant. L'instituteur favorisera la création du cours préparatoire au service militaire qui lui fournira une excellente occasion de développer l'esprit social.

A la campagne, usons de tout notre savoir pour maintenir nos agriculteurs à l'ombre du vieux clocher. Qu'ils aiment également les métiers. Une fois émancipé de l'école, le garçon s'engage volontiers comme domestique. Il pourra tout de suite gagner son pain. Luttons contre cet état de choses et encourageons, aidons nos élèves à entrer en apprentissage. Pendant les neuf ans de scolarité, nous avons eu l'occasion de connaître leurs aptitudes physiques, intellectuelles et morales, leurs goûts et leurs répulsions. Orientons-les donc ; à l'école, le maître parle d'une manière générale, il faudrait pourtant qu'il s'adressât à chaque élève en particulier.

Nous ne dirons rien du rôle exercé sur la formation du jeune homme à la vie sociale par l'enseignement religieux sous forme de conférences données par le prêtre, par la lecture, la rédaction, le calcul, la comptabilité ni de l'acquisition ou développement des habitudes de tempérance, économie, etc. La question de l'influence de l'instituteur aux cours complémentaires a été traitée lors de la revision du programme de ces cours. L'action du maître sera d'autant plus efficace qu'il sera établi depuis plus longtemps dans la commune et que les jeunes gens auront déjà été ses élèves à l'école primaire.

VI. Question de principe :
L'influence du maître ne doit-elle s'exercer que par l'école ?

Le maître d'école étant éducateur, son rôle ne doit pas se borner à la salle de classe. Quand il a jeté dans les intelligences qui lui sont confiées les semences qui doivent germer et prospérer pour le bien général de la société, il a l'obligation d'en suivre l'éclosion et surveiller la croissance. Il étendra donc son influence hors de l'école, sur ses élèves qui sont devenus des jeunes gens, des hommes. Sa vocation implique une mission qui corroborera celle du prêtre et des autorités légalement établies, quand ces autorités ont pour but le bien religieux, moral et matériel du pays. L'instituteur ne doit pas, en vrai égoïste, se

dire : « Classe faite, travail terminé. » Non, son rôle doit s'étendre à plus loin. Sa mission exige davantage. Il n'y a qu'à constater le bien réalisé par un bon maître dans certaines communes.

Il y a de cela près de soixante-dix ans. Une localité assez populeuse de notre canton croupissait, au point de vue moral, dans l'inconduite. Survint un instituteur digne de ce nom. La génération qu'il forma, par ses principes et ses exemples, est rentrée dans le droit chemin. Les fruits de l'apôtre subsistent. La commune jouit actuellement d'une réputation excellente, réelle et méritée. Une commune vaudoise d'un district limitrophe n'a pas de pauvre. Tout le mérite en revient à un maître qui, en dehors de sa classe, s'intéressa au sort des familles, distribua force conseils, donna à la jeunesse des leçons d'agriculture, favorisa le goût de l'épargne et lutta contre l'intempérance. Si l'instituteur ne s'occupe des enfants et de la jeunesse que pendant la scolarité, son action aura bien des chances de se voir fortement réduite, souvent même annihilée par les influences contraires qui agiront durant un temps plus long. Pour maintenir les résultats obtenus par l'école, il devra donc combattre ces influences extérieures en agissant hors de l'école sur le camp de l'ennemi. En somme, son action scolaire ne tendra qu'à préparer son influence extra-scolaire. D'ailleurs, la notion d'éducateur ne comporte pas seulement l'éducation de l'enfance, mais aussi, par elle, l'éducation du peuple, c'est-à-dire l'acheminement des idées de la masse vers l'idéal, vers Dieu.

CONCLUSIONS

1. Le problème social est avant tout spirituel. Etudions-le à la lumière de l'Evangile, le meilleur traité de sociologie. Plaçons à la base de notre système d'éducation sociale la religion, c'est-à-dire la foi totale et agissante. Notre action sociale ne peut se passer de Dieu.

2. L'ambiance scolaire imprime une forte empreinte sur la vie de l'écolier. L'enfance et la jeunesse subissent l'influence de la famille et de nombreux agents étrangers à l'école, mais les hommes de demain seront bons ou mauvais selon que l'action de l'école aura été bonne ou pernicieuse.

3. L'instituteur vouera le plus grand soin à l'acquisition des qualités indispensables aux bons rapports de la vie sociale et travaillera par le fait même à combattre les vices de l'heure présente.

4. A cet effet, l'éducateur disposera : 1° des moyens précieux offerts par l'enseignement de toutes les branches du programme, spécialement celles des groupes instruction religieuse (en collaboration bien comprise et constante avec le pasteur des âmes), langue maternelle et connaissances civiques ; 2° des réflexions morales occasionnelles que l'on peut insinuer dans toute leçon, pour inculquer aux élèves les vrais principes sociaux.

5. Au cours complémentaire, l'instituteur continuera à exercer son rôle social par les mêmes moyens. Mais ici la tâche est plus délicate : conseils et directions seront donnés avec plus de tact. Le jeune

homme sera mieux à même de comprendre les sages directions de son maître ; l'expérience lui aura dessillé les yeux sur les défaillances. Encourageons les jeunes gens à faire partie des groupes sociaux si recommandés par Sa Grandeur. Exposons, en classe, les graves questions politiques et sociales de l'heure actuelle et apprenons à les juger sainement.

6. La notion d'éducateur, dans le sens le plus large du mot, ne comporte pas seulement l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi, par elles, l'éducation de la société tout entière, en vue de son acheminement vers l'idéal, vers Dieu. Si l'action sociale du maître s'arrêtait à la fin de la scolarité, son influence risquerait fort de se voir diminuée ou même annihilée par les influences contraires qui agiraient pendant plus longtemps que lui-même.

En somme, son action scolaire ne tendra qu'à préparer son action extra-scolaire et cette dernière ne sera que la continuation, le parachèvement de la sublime mission de l'instituteur, vraiment éducateur.

Châtel, 9 avril 1923. ROBADEY, *instituteur.*

II. Le rôle social de l'institutrice

Le mal travaille la société actuelle. Une régénération s'impose. Tout chrétien qui se préoccupe de ce grave danger et qui a foi dans l'avenir veut prendre sa place dans les luttes actuelles. Mais l'institutrice ne tient-elle pas le premier rang parmi ces croisés, elle qui prépare les femmes de demain, les éducatrices nées de l'humanité ?

Si nous sondons les plaies dont souffre le monde, ne voyons-nous pas que le mal vient en partie de la femme, oui, de la femme ignorante de ses devoirs ou de la femme mondaine qui n'en veut connaître aucun ? N'accuse-t-on pas fréquemment la jeune fille d'aujourd'hui de pédante, de savante dans le sens humiliant du mot ? La haine qui divise les cœurs, la désertion du foyer, la dissolution des familles n'ont-elles pas leur principe dans la préparation insuffisante de la femme à son rôle d'épouse et de mère ? Or, pour guérir la société il faut réformer l'individu. L'institutrice chrétienne a donc une tâche sociale importante à remplir à l'égard de ses élèves à l'école primaire, au cours ménager, puis au sortir des classes.

I. Rôle social à l'école

En principe, l'institutrice qui veut travailler dans le sens d'une restauration sociale doit disposer ses élèves à tenir dignement le rang qui leur sera assigné dans la société.

Pratiquement, elle meublera l'esprit de ses enfants de convictions justes et chrétiennes, les initiera à l'exercice judicieux de leurs devoirs professionnels, cultivera les vertus sociales qui maintiennent l'harmonie dans les relations avec autrui.

L'institutrice doit être persuadée que la restauration s'opérera d'abord par la religion. De là, la nécessité de donner à la jeune fille une forte tendance religieuse. Celle-ci est naturellement pieuse, mais que de fois sa dévotion n'est qu'un feu de paille se bornant à une multitude de pratiques mesquines, énervantes. Donnons-lui donc cette piété solide et éclairée, de fortes convictions qui l'aideront plus tard dans les heures pénibles du sacrifice. Avec une telle formation, la jeune fille rayonnera sa piété autour d'elle, sera heureuse dans la vie, ou, si le malheur l'éprouve, saura tirer parti de ses souffrances et ne deviendra pas une triste épave de l'humanité.

Puis, instruisons la jeune fille pour la vie, suivant la condition d'existence dans laquelle elle est appelée à vivre. Laissons-la dans sa famille : c'est le milieu pour lequel Dieu l'a créée. Donnons-lui la préparation matérielle nécessaire à son rôle professionnel : leçons de travail manuel, d'hygiène, éléments des diverses sciences, etc., en lui faisant observer l'importance de cette étude pour son rôle futur. Rendons-la instruite, capable, bonne. Le grand malheur des sociétés est de recevoir des incapables ; que nos jeunes filles ne grossissent plus le nombre des nullités sociales.

A l'école déjà, l'institutrice prépare les deux grands corps de la société : les petits et les grands. Qu'elle établisse entre eux les rapports chrétiens qui doivent les unir plus tard. Apprenons à nos fillettes plus aisées à être compatissantes, bonnes, affables à l'égard de leurs compagnes moins favorisées ; inclinons-les surtout vers la justice et la générosité.

Puis, développons dans les autres l'esprit de travail, d'ordre, d'économie, le respect de la propriété d'autrui, le contentement de son sort. A nos fillettes légères la leçon ne suffit pas, l'exercice est nécessaire. A l'école, saisissons les indélicatesses qui présagent des injustices pour l'avenir et soyons sévères dans la répression. En résumé, développons la conscience morale de nos enfants et montrons-leur l'œil de Dieu qui scrute le principe de nos actions.

D'autre part, veillons aux bonnes mœurs des enfants qui nous sont confiées, à l'esprit qui règne parmi les plus âgées. 14, 15 ans marquent l'éveil des passions. Prenons garde aux compagnies de nos élèves, aux groupements isolés, aux conversations, aux amitiés qui éclosent. Flétrissons le mal, s'il existe, avec la force que Jésus fit paraître quand il anathématisa le scandale. Donnons à nos enfants l'amour de la Communion et de la Sainte Vierge. L'institutrice se rappellera qu'il suffit d'une brebis galeuse pour corrompre une classe, une génération entière. Que sa vigilance, ses conseils soient un rempart pour leur vertu !

De plus, il est des qualités qui sont la parure de la femme, telles : la politesse, la simplicité, la modestie, la bonté, le dévouement.

Que nos petites filles soient polies, apprenons-leur cette aisance naturelle dans les paroles et les manières, cette affabilité dans les traits, ces formules polies que le monde estime, ces procédés discrets qui ne procèdent point de l'étiquette, mais que l'on puise dans la charité. Aujourd'hui, trop de jeunes filles sont des fleurs artificielles. Elles cherchent à paraître, à plaire par un éclat emprunté, des manières affectées, une mise au-dessus de leurs ressources qui révèlent la sottise de leur ambition et le vide de leur esprit. Temps, argent, devoirs, vertu, tout est sacrifié aux industries de la vanité. Que seront-elles plus tard ? Des femmes mondaines, incapables de remplir les devoirs austères que leur demandent la religion et la société. Formons des fleurs naturelles. Inculquons-leur le goût du vrai, du beau : la simplicité, la modestie, perles précieuses dans un foyer, comme dans une société. Les jeunes filles sérieuses, seules, sont respectées ; le monde même flétrit celles qui se déshonorent.

Le cœur de la femme est un trésor d'amour et de bonté, sa nature demande à se dévouer. Donnons un objet à sa charité, à son affection : Dieu, la famille, la société.

Puis, formons sa volonté au sacrifice. Préparons-la aux devoirs monotones de la vie domestique, à l'exercice des offices humbles, ennuyeux. Qu'elle ait assez d'énergie pour supporter des douleurs ignorées ou incomprises, pour vivre peut-être une existence faite entièrement de sacrifice et d'oubli de soi.

Des jeunes filles ainsi préparées ne seront-elles pas une élite dans la société réformée ? L'institutrice qui a jeté ainsi, sans bruit, le bon grain dans l'âme de ses enfants, n'a-t-elle pas contribué puissamment à la restauration sociale ?

II. Au cours ménager

Depuis nombre d'années, grâce à l'initiative d'un gouvernement intelligent, les jeunes filles de notre canton sont astreintes, au sortir des classes primaires, à l'école ménagère. C'est un bienfait pour nos populations quoique beaucoup de gens ne le comprennent pas ainsi. Ici, la jeune fille se prépare directement à son rôle futur. Tant qu'elle fréquentait les cours primaires, son esprit n'était point complètement développé ; mais à 16, 17 ans, elle est capable de comprendre sa raison d'être sur la terre et l'importance de sa mission de demain. La science qu'elle vient chercher à l'école ménagère est donc tout en rapport avec les exigences de la vie domestique. C'est pourquoi ces cours ont une haute portée sociale. Ils s'opposent à une des formes du mal actuel : la dissolution de la famille par suite de l'incapacité de la femme à remplir ses devoirs. La maîtresse d'école ménagère consciente de l'importance de sa mission doit inculquer à ses élèves les qualités et les connaissances qui font la femme accomplie, la femme heureuse. Elle forme la maîtresse de maison et la mère de famille. Elle leur apprendra leurs devoirs futurs, la direction de leur intérieur selon les principes rationnels ; développera les qualités essentielles d'ordre, d'économie, de savoir-faire, de sens pratique. Elle leur fera comprendre que toutes leurs actions ont une répercussion sur la vie des individus qui les entourent et les lourdes responsabilités qui découlent de leurs devoirs non accomplis. Des leçons spéciales, des conversations familières feront savoir que la légèreté, le luxe, la négligence des femmes ont acculé tant de foyers à la ruine et ont sapé les bases de la société. Elle les engagera, au nom de l'honneur et de la conscience, à se prémunir contre ces vices ou à les étouffer. Qu'elle exige de ses élèves la pratique des vertus spéciales à la femme chrétienne : discrétion, modestie, égalité d'humeur, oubli de soi, patience, courage chrétien. Qu'elle leur apprenne enfin à chercher dans la prière, la consolation à leurs peines, la force dans les heures pénibles.

Là encore la maîtresse aura fait œuvre sociale et résolu une partie du problème épineux de la restauration.

III. Rôle extra-scolaire

1° *Action sur les parents.* — Mais pour que l'institutrice puisse voir ses efforts couronnés de succès, pour que sa mission sociale soit féconde, l'école et la famille doivent établir entre elles de bons rapports. Trop souvent l'influence contraire des foyers neutralise ou détruit celle de l'école. Des parents mal intentionnés sapent journellement son autorité et font sabot aux progrès qu'on voudrait introduire en classe.

Maintes occasions permettent à l'institutrice de nouer avec les parents des relations qui dissiperont des préventions et redresseront bien des opinions erronées : une maladie, une absence, une faute de l'enfant suffisent pour motiver une visite.

2° *Apostolat des lectures.* — Sous une autre forme, l'institutrice peut encore coopérer au bien social en guidant ses élèves dans le choix des lectures. On sait, d'une part, le travail intense de la presse à l'heure actuelle et, d'autre part, l'influence qu'exerce la lecture sur une âme. Un livre n'a-t-il jamais totalement changé la mentalité de l'individu ? L'institutrice s'enquerra donc discrètement des journaux, revues, livres qui ont place dans les foyers. Par des remarques opportunes et pleines de tact, elle convaincra ses élèves du danger qu'offrent certains écrits licencieux ou sourdement mauvais. Plus encore elle se fera l'apôtre de la bonne presse, défendra les journaux catholiques, favorisera nos bibliothèques paroissiales, en établira là où elle peut le faire.

3° *Au sortir des classes.* — L'influence de la maîtresse ne se borne pas aux années de scolarité. Si elle est éducatrice, elle s'intéressera à l'avenir de ses élèves, les suivra au sortir de leurs classes, sur le chemin de la vie. Nos élèves de 15 ans quittent l'école. Où vont-elles ? Un certain nombre restent dans leur famille et commencent déjà à vivre leur vie réelle. D'autres entrent en apprentissage, à l'atelier, et se mêlent plus ou moins au monde ouvrier et industriel. Quelques-unes enfin sont obligées de se placer au service d'autrui.

A 16, 17 ans, la jeune fille est encore faible, gardée jusqu'ici par un œil vigilant, elle vivait protégée ; mais bientôt la nature déchue, les tendances mauvaises l'entraînent au mal. Sera-t-elle assez forte pour résister ? Si la jeune fille n'a pas l'avantage de rester près de ses parents, les écueils pour sa vertu sont plus nombreux et plus redoutables. Le monde lui offre l'amorce du plaisir ou la lasse par la persécution. Trouvera-t-elle alors une voix amie qui l'avertisse ou l'encourage ? Ne sera-t-elle pas victime de son inexpérience ?

Non, l'éducatrice qui a à cœur le bien social est là pour parfaire son œuvre. Elle est restée l'amie de ses anciennes élèves ; elle s'intéresse encore à elles, à leurs luttes, aux menus détails de leur vie. Son cœur de mère comprend leurs besoins, compatit à leurs peines ; elle reprend, elle encourage, elle trouve la solution d'une difficulté, donne le conseil dont elles ont besoin. Et les jeunes filles s'en vont plus vaillantes, fortes de la pensée qu'elles sont comprises et aimées. Vouons une sollicitude spéciale aux enfants peu douées, à celles qui n'ont plus l'appui de leurs parents, car elles ont moins de chance de réussir dans la vie. D'autres moyens s'offrent encore à notre zèle : prêt de quelques bons livres, correspondances, etc., bref, aimons à rendre service ; c'est le moyen le plus sûr de garder l'empire des âmes.

4° *L'institutrice et les œuvres.* — Notre siècle a enfanté nombre d'œuvres pour préserver la jeunesse féminine et lui donner une direction féconde : cercles d'études, patronages, associations, ouvroirs, etc. Créées par les besoins de l'époque, elles ont pour but de préserver, de soutenir nos jeunes filles, d'orienter leur zèle, de les unir dans le bien. A l'école, nous avons formé nos enfants pour le service de Dieu et de la société ; par les œuvres, nous les lançons et les guidons à ce noble service.

Ces associations diverses sont un moyen de délassement et de distraction, un moyen de culture religieuse et intellectuelle et elles offrent une direction chrétienne et un réconfort moral aux jeunes filles qui ne subissent plus l'influence bienfaisante de la famille.

Aimons les œuvres, ne soyons pas de ces âmes amies de la tranquillité, qui

ne souffrent pas qu'on leur parle de dévouement et de sacrifices. Soutenons-les avec cette persévérance énergique et calme, qui ne renonce jamais à des entreprises saintes.

Certes, la direction d'œuvres post-scolaires est une tâche très lourde, très délicate ; elle demande beaucoup de compétence, de tact, beaucoup d'abnégation et de zèle. Mais lorsqu'à côté de nous, les ouvriers d'iniquité ne se donnent pas de repos pour étendre le mal, hésiterons-nous ou calculerons-nous avec les difficultés et les labeurs ?

Ainsi la tâche sociale qui s'impose à l'institutrice chrétienne est vaste et belle, mais que d'obstacles ne s'opposent pas à sa réalisation. Les principaux sont : l'influence néfaste de la société actuelle, l'action prépondérante et contraire de certains parents et la résistance provenant des enfants eux-mêmes. Mais que ces difficultés apparentes ne l'arrêtent point ; elle peut et doit mener son œuvre à bonne fin. Qu'elle soit d'abord elle-même un caractère idéal, rayonnant autour d'elle le prestige de la science et de la vertu. Qu'elle aime la masse du peuple, alors elle se sentira émue de ses maux et trouvera certainement les moyens d'y remédier.

Qu'à l'école, elle soit tout entière à son œuvre, qu'elle réfléchisse aux obligations qui lui incombent sous le rapport de l'hygiène, de la discipline, de l'instruction et de l'éducation des enfants. Que seule dans sa retraite, elle prie encore pour ses élèves, demande à Dieu de faire lever la semence, de mûrir les fruits et de mettre à l'abri du monde les chères âmes dont elle a la direction.

Enfin, des idées larges et des sentiments généreux, unis au tact, à la prudence et à la discrétion seront les nerfs moteurs de son apostolat.

Institutrices, soyons convaincues de la noblesse de notre rôle ; restaurer la société, c'est rendre les individus et les peuples heureux, c'est étendre le règne de Jésus-Christ dans le monde, c'est procurer des élus en masse. Mettons notre cœur dans notre devoir ; soyons l'instrument humble et docile de la Providence, sachons nous passer de la reconnaissance. La tâche peut être rude et longue ; nous pleurerons parfois en jetant la semence dans le sillon, nous pourrons l'arroser longtemps sans la voir grandir ; qu'importe, nous avons rempli notre devoir, nous avons contribué au bien social, nous avons coopéré à l'œuvre de Dieu.

CONCLUSIONS

Le mal qui travaille la société actuelle vient en partie de la femme oublieuse de ses devoirs, une restauration s'impose. Elle incombe spécialement à l'institutrice qui forme les femmes de demain.

Rôle social *a)* à l'école

En principe : Disposer les élèves à tenir dignement dans la société le rang qu'elles occuperont plus tard.

Pratiquement : Inculquer des convictions justes et chrétiennes. Fournir l'instruction que réclame leur condition. Les initier à l'exercice judicieux de leurs devoirs. Cultiver les vertus sociales et celles qui sont la parure de la jeune fille.

b) Au cours ménager

Préparer directement la jeune fille à son rôle futur. En conséquence : Inculquer aux élèves les qualités et les connaissances qui font la femme accomplie. Combattre la légèreté, le luxe, la négligence qui acculent les foyers à la ruine.

Rôle extra-scolaire

1° *Action sur la famille* est nécessaire. Intéresser les parents aux progrès de leurs enfants, au sens dans lequel on les éduque, à leurs aptitudes, à leur avenir. Les éclairer sur l'objet d'une bonne éducation. Redresser des opinions erronées. Christianiser l'esprit. Agir avec tact et discrétion.

2° *Apostolat de la lecture.* Faire disparaître des foyers : journaux, revues, livres dont l'influence est pernicieuse. Propager les ouvrages sérieux et chrétiens.

3° *Au sortir des classes.* Demeurons l'amie, la conseillère de nos anciennes élèves. Moyens : Entretiens, correspondance, prêt de quelques bons livres, services. Intéressons-nous surtout aux moins douées et aux plus délaissées de nos élèves.

Amie des œuvres, désireuse de correspondre au désir de notre Evêque vénéré, prêtons un appui désintéressé aux associations de la paroisse.

Opposons aux difficultés qui entravent la réalisation de notre tâche sociale :

1° Le prestige de la science et de la vertu, l'amour du prochain, la prière, le dévouement extérieur ;

2° Préparons-nous à ce rôle par l'observation des événements extérieurs, l'étude continuée au sortir de l'école normale, la réflexion ;

3° Tirer parti des réunions, conférences, retraites.

Sœurs institutrices de Semsales.

Liste des rapporteurs d'arrondissement et des maîtres qui ont traité la question mise à l'étude.

IIme arrondissement

Rapporteur : M. Robert Loup, à Courtepin.

Ont envoyé des travaux :

Révérendes Sœurs Cécile Maggi, Barberêche ; Amédée, Belfaux ; Lifardo, Belfaux ; Alma Fischer, Prez ; Jeanne Nicolet, Prez ; Mlles Magne, Cressier ; Vez, Courtepin ; Jeanne Butty, Corminbœuf ; Biolley, Neyruz ; Donzallaz, Neyruz ; Nicolet, Courtion ; Ruffieux, Grolley ; MM. Chappuis, Cressier ; San-

sonnens, Wallenried ; Wicht, Barberêche ; Gremaud, Belfaux ; Passaplan, Corminbœuf ; Gumy, Corpataux ; Ridoux, Bellechasse ; Bavaud, Lossy.

N.-B. — Les instituteurs non mentionnés dans cette liste ont traité d'autres questions.

District de la Glâne

Rapporteur : M. Jos. Grandjean, à Romont.

Ont fourni des travaux :

MM. Jos. Dénervaud, Romont ; P. Sudan, La Joux ; L. Chenaux, Promasens ; J. Déglise, Blessens ; P. Rotzetter, Billens ; J. Python, Hennens ; E. Descloux, Chavannes-les-Forts ; E. Schorro, Siviriez ; A. Vollery, Villarimboud ; A. Rey, Ursy ; L. Roggo, Vuarmarens ; Alf. Surchat, Rue ; Jos. Page, Sommentier; A. Sauteur, Villargiroud ; A. Monnard, Esmonts ; J. Rotzetter, Chavannes-sous-Orsonnens ; Jos. Abriel, Massonnens ; Fr. Abriel, Châtelard ; A. Harth, Villaraboud ; F. Vauthey, Vuisternens ; Mlles M. Borcard, Rue ; J. Ridoux, Villarimboud ; R. Bays, Le Saulgy ; Thorimbert, Châtelard ; Dématraz, Chavannes-les-Forts ; Gilland, Romont ; Zimmermann, Romont ; Hensler, Romont ; Pochon, Romont ; Gumy, Les Glânes ; Pauly, Villaranon ; Millasson, Vauderens ; Perroud, Rue ; Colliard, Mézières ; Pittet, La Joux ; Révérendes Sœurs de : Villarimboud ; Romont, Gillarens, Siviriez, Torny-le-Grand, Villaz-St-Pierre, Auboranges, Châtonnaye.

IVme arrondissement

Collaborateurs :

Révérendes Sœurs de : Sorens, Treyvaux, Marsens, Praroman, Farvagny, Vuisternens-en-Ogoz, Estavayer-le-Gibloux, Marly, Gumefens, Avry-devant-Pont, Ependes ; Mlles Bitterlin, Rossens ; Plancherel, Hauteville ; Fragnière, Posat ; Franzetti, Bonnefontaine ; MM. Volery, Vuisternens-en-Ogoz ; Terrapon, La Roche ; Marro, Villarlod ; Rossier, Praroman ; Moullet, Arconciel.

Rapporteur : M. H. Gremaud, Marsens.

Vme arrondissement

Rapporteur : M. Barras, à Broc.

Ont fourni des travaux :

Révérendes Sœurs de : Broc, Charmey, Gruyères, Grandvillard, Riaz, Les Sciernes d'Albeuve ; Mlle E. Dessarzin, à Estavannens ; MM. Brunisholz, Enney ; Chavaillaz, Morlon ; Ecoffey, Broc ; Jaquet, Charmey ; Ruffieux, Châtel-s.-Montsalvens ; Thorimbert, Montbovon ; F. Vial, Villars-s.-Mont ; V. Vial, Broc ; A. Perrotet, La Valsainte.

VIIIme arrondissement (Broye)

Rapporteur : M. Donat Bondallaz, Prévondavaux.

Collaborateurs : Révérende Sœur Joséphine Loup, Cugy ; Mlles Claire Pittet, Vuissens ; Stéphanie Vuarnoz, Estavayer ; Thérèse Carrard, Estavayer ; MM. Fernand Ballif, Murist ; Ferdinand Broye, Morens ; Auguste Dubey, Montborget ; Henri Helfer, Ménières ; Pierre Morard, Vuissens ; Arthur Renevey,

Les Friques ; Joseph Rossier, Nuvilly ; Raymond Rossier, Léchelles ; Henri Roulin, Seiry ; Louis Ruffieux, Estavayer ; Michel Singy, Bussy ; Florian Thierrin, Domdidier.

Les instituteurs et institutrices non mentionnés ci-dessus ont traité des sujets spéciaux.

IXme arrondissement (Veveyse et cercle de Vaulruz)

Rapporteur : M. Auguste Ody, à Prayoud.

Ont fourni des travaux :

MM. Jean Both, Châtel-St-Denis ; Frère Bovet, Attalens ; H. Chammartin, Vaulruz ; Fr. Charbonnier, Attalens ; H. Descloux, Rueyres-Treyfayes ; Louis Droux, St-Martin ; Frère Excoffon, Attalens ; F. Grandjean, Grattavache ; Henri Jacob, Granges ; L. Maradan, Progens ; A. Pachoud, Tatroz ; André Pauly, Bossonnens ; Calybite Pfulg, Le Crêt ; Marius Seydoux, Porsel ; Joseph Thorin, Sâles ; Mlles L. Bossel, Besencens ; B. Braillard, Le Jordil ; L. Cardinaux, Remaufens ; M. Chollet, Vaulruz ; A. Cottet, Granges ; Aimée Favre, Vuadens, Ph. Monney, Pont ; J. Philipona, Châtel-St-Denis ; C. Tâche, Romanens ; B. Zamofing, Porsel ; Révérendes Sœurs de : Attalens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Le Crêt, Sâles, Semsales.

M. Coquoz, instituteur, à Fribourg, a fourni un travail spécial.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

La prochaine réunion aura lieu, *jeudi 3 mai, à 2 ½ heures,* à la Villa Miséricorde.

Fédération cantonale des Maîtres de gymnastique

Les membres de la Fédération cantonale fribourgeoise des Maîtres de gymnastique sont convoqués en assemblée générale annuelle qui aura lieu à Fribourg, à la Brasserie Peier, le 12 mai, à 10 heures du matin. *Tractanda :* Rapport du Président. — Revision des statuts. — Nominations statutaires. — Comptes 1922. — Questions éventuelles.

Le secrétaire.